
Consultation publique sur le développement durable
de la production porcine au Québec

Présentation
Ferme Pomerleau et Frères
Inverness

Par Michel Pomerleau

Drummondville, le 7 avril 2003

FERME POMERLEAU ET FRÈRES INC.

Michel Pomerleau, 50 ans, père de 4 enfants
Producteur depuis 24 ans

Fils de producteur agricole aimant travailler avec les animaux, les porcs, les bovins de boucherie et dans les boisés. Diplômé de l'École d'agriculture de Ste-Croix Lotbinière en 1972.

Établie à Inverness, à mi-chemin entre Plessisville et Thetford Mines, la ferme Pomerleau et Frères inc. est une entreprise diversifiée oeuvrant dans quatre productions, soit la production porcine, bovine, céréalière, l'acériculture et la sylviculture. Elle est la fierté de deux familles, la mienne et celle de mon frère Jean, ainsi que de nos épouses et nos six enfants.

L'acquisition de la ferme paternelle, d'une superficie de 100 acres, a lieu en 1979. Suite à cette acquisition, nous avons procédé à la construction d'une maternité porcine de 200 truies F1. En 1989, l'ajout d'un bâtiment engraissement porcs, d'une capacité de 1356 places, au coût de 280 000 \$, venait compléter l'élevage.

En 1994, nous procédions à la construction d'une pouponnière de 700 places, adaptée à nos besoins, à un réaménagement intérieur complet de la gestation, d'un bloc saillie ainsi que de cinq sections mise-bas, chambrées et ventilées par extraction basse. Des travaux totalisant environ 400 000 \$, nous permettant ainsi d'être plus fonctionnels dans nos bâtiments. Des investissements bénéfiques pour l'entreprise.

Des résultats d'élevage performants, une bonne régie de troupeau et d'alimentation, une gestion efficace de l'entreprise nous ont permis d'obtenir en 1997, le titre de *Ferme porcine de l'année, niveau provincial*, lors de Congrès du Porc du Québec.

Nous possédons depuis ce temps, une entreprise stable. De plus, depuis déjà plus d'un an, notre ferme est maintenant accréditée AQC (Assurance qualité canadienne).

POURQUOI PRODUIRE SOUS LE SIGNE DE LA COOPÉRATION

J'ai fait mes débuts comme employé agricole à l'automne 1972, et ce, jusqu'en 1979, pour un intégrateur privé. Diverses responsabilités m'avaient été attribuées. Malgré que j'appréciais mon emploi, j'étais contre certaines façons de faire de cet employeur, créant ainsi une certaine divergence d'opinion. Sachant que je contribuais à leur réussite, je me suis dit, pourquoi pas travailler à ma propre réussite.

C'est là que la décision a été prise de démarrer mon entreprise avec le réseau coopératif. Celui-ci me permettait une pleine autonomie, une liberté d'expression, une liberté de production, l'accès à un réseau de service technique et une implication sociale si le désir et l'opportunité s'offrait à moi.

En 1983, j'acceptais un poste en tant qu'administrateur à la S.C.A. des Appalaches. J'en suis aujourd'hui à un 13^e mandat à la présidence et à une 17^e année au sein du conseil. De plus, j'assume la présidence de la Société Hybrilia, un réseau de génétique en partenariat avec la S.C.A. des Bois-Francis. La création d'un tel réseau ne peut être réalisée par un simple producteur, compte tenu des coûts qui y sont associés et de la période d'implantation.

L'AMÉLIORATION DE LA GÉNÉTIQUE SUR MA FERME

L'accès à des animaux reproducteurs à haut potentiel sanitaire est pour moi le premier élément à privilégier sur notre élevage. L'approvisionnement d'animaux sains nous permet d'éviter tout risque de contamination et par le fait même, de diminuer nos coûts de production suite à une vaccination moindre et à une alimentation exempte d'antibiotiques.

Ainsi, nous améliorons la performance de troupeau et la conversion alimentaire des porcs à l'engrais en n'est qu'améliorée.

L'accès à des animaux reproducteurs à haut potentiel génétique par la Société Hybrilia est aussi prioritaire. Cette génétique contribue à une amélioration du nombre de porcelets nés vivants par truie, résultant ainsi à un plus grand nombre de porcelets sevrés. Aussi, un début et une croissance plus rapide des porcelets en pouponnière et en engraissement permettent une conversion alimentaire améliorée.

- Un rendement carcasse nettement amélioré
- Moins de moulée = moins de rejets de phosphore
- Période de croissance plus rapide = meilleure régie dans nos bâtiments
- Diminution des coûts d'établissement pour les nouveaux producteurs

L'ENVIRONNEMENT ET SES ENJEUX

Le respect de l'environnement a toujours fait partie de nos responsabilités. Nous retrouvons sur le site, deux fosses étanches et réglementaires, respectant les normes agroenvironnementales. De plus, nous avons toujours accordé une attention particulière aux cours d'eau, aux fossés et aux puits. L'épandage durant la saison estivale et au cours des fins de semaine a toujours été fait avec jugement, nous permettant ainsi de maintenir une relation harmonieuse avec notre voisinage.

Depuis 24 ans, nous épandons du lisier de porcs sur nos terres. Ayant aujourd'hui l'analyse de nos parcelles cultivables avec une moyenne de 104.6 en phosphore, nous pouvons dire qu'avec une bonne rotation des cultures, ce lisier est bénéfique car il a contribué à une diminution d'application d'engrais minéraux.

Au cours de ces années, nous avons eu une forte demande des producteurs avoisinants pour du lisier de porcs. Aujourd'hui, avec les nouvelles normes environnementales, nous devons obligatoirement posséder un PAEF (Plan agroenvironnemental de fertilisation), dont la réalisation représente un montant de 1 050 \$, d'un bilan phosphore pour le site porcin ainsi que pour le site bovin, représentant un montant de 200 \$. Compte tenu de notre superficie totale d'épandage, nous devons obligatoirement conclure des ententes, et ce, au nombre de trois. Ces ententes entraînent un déboursé supplémentaire de 3 000 \$ pour l'entreprise.

De plus, d'autres frais supplémentaires sont à venir. D'ici 2005, les rampes basses seront obligatoires. De nouveaux équipements à acquérir, encore des coûts additionnels. J'ose espérer que cet équipement ne sera pas obligatoire puisqu'il n'est pas nécessairement adapté pour des terrains accidentés. La surface des terres que nous cultivons n'est pas comparable aux terres du centre du Québec. Le relief du terrain n'est souvent pas propice à cet équipement. Il nous faut même traverser des boisés pour accéder à des terres en culture.

Aujourd'hui, nous avons à vivre avec toutes ces contraintes à cause d'un certain nombre de producteurs irresponsables que nous désignons «**Cow-boys**». Sur ce sujet, permettez-moi quelques commentaires.

Depuis que nous sommes producteurs agricoles, mon frère et moi nous nous sommes toujours conformés à la réglementation en vigueur. Nous avons investi des sommes considérables pour réduire au minimum l'impact de notre exploitation sur l'environnement.

Malgré nos efforts répétés et une amélioration exemplaire de notre performance agroenvironnementale, le ministère de l'Environnement, sans doute non satisfait des résultats obtenus à l'échelle du Québec, a modifié à plusieurs reprises sa réglementation afin d'augmenter sa sévérité.

Bons princes, mon frère et moi avons à chaque fois, déboursé ce qu'il fallait pour équiper notre ferme en fonction de chaque nouvelle réglementation. À chaque fois, des sommes importantes étaient investies pour améliorer notre performance agroenvironnementale. À chaque fois, ces sommes venaient ébranler la rentabilité de notre entreprise en limitant notre capacité d'investissement pour procéder à des améliorations ou à des ajouts.

Il ne faut jamais oublier que, malgré leur importance et leur nécessité, les coûts liés au respect de l'environnement sont des dépenses qui ne sont pas calculées lors de la vente de nos produits aux transformateurs. C'est donc aux producteurs que revient la facture.

C'est précisément ce qui m'inquiète concernant les recommandations que vous allez faire au gouvernement. Ainsi, comme plusieurs, je crains qu'une nouvelle réglementation vienne encore affecter nos coûts de production.. Pourtant, on n'en serait pas là si le ministère de l'Environnement avait été à la hauteur de sa réglementation. Je m'explique...

Prenons le scénario suivant : Le ministère de la Sécurité publique s'inquiète et déplore l'augmentation du nombre de morts sur les routes du Québec. Pourtant, ça fait plus de trois ans qu'il sait que le nombre de policiers sur les routes est insuffisant. Pensez-vous que la première option qui s'offre à lui, s'il est vraiment sérieux, est de réduire la vitesse de 10 % ou d'augmenter le nombre de policiers de 10 %. Une réglementation, aussi sévère soit-elle, n'a aucun impact si elle n'est pas appliquée et contrôlée par une force constabulaire

À mon humble avis, il est injuste que la majorité des producteurs fassent les frais pour une minorité de délinquants. Face à l'environnement, le ministère qui en est responsable a le devoir de faire respecter et appliquer les règlements qu'il adopte.

L'enjeu environnemental rend vulnérable notre entreprise familiale.

Présentement, nous envisageons le projet de porter notre troupeau de 50 à 60 vaches. Afin de se conformer aux nouvelles lois environnementales, nous serions dans l'obligation d'investir des sommes irréalistes, soit par la construction d'une étable de stabilisation libre au coût de 100 000 \$ et par la portion équivalant à 30 %, soit 21 600 \$, des coûts de structure d'entreposage des fumiers. Ces investissements ne justifient pas un tel déboursé compte tenu de la rentabilité dans cette production.

De plus, le coût d'acquisition des terres disponibles est énorme compte tenu de leurs raretés. La particularité des terres en région fait qu'elles sont constituées d'une partie cultivable, en érablière et en boisée. Une telle acquisition représente un déboursé énorme compte tenu de la superficie cultivable et de la grande valeur des érablières.

Notre entreprise, Ferme Pomerleau et Frères inc. s'est toujours développée au cours des années. Elle possède aujourd'hui plus de 520 acres, dont 270 en culture. Ses activités porcine, bovine, céréalière, sylvicole et acéricole, génèrent des ventes dépassant le million de dollar. Elle assure un revenu convenable aux deux familles et à un employé à temps plein. Tout au cours de ces années, elle a créé beaucoup d'emplois de par ses productions et de ses investissements au fil des années. En espérant qu'il y aura une continuité !

C'est avec choix et non par imposition que nous oeuvrons dans la production agricole. Nous avons de l'ambition et de l'intérêt pour ce métier. Les résultats en sont garants.

Si pour les prochaines années, les contraintes environnementales associées à la production agricole sont maintenues;

Quel avenir est réservé à la relève agricole ?

Quelle sera la valeur de notre ferme familiale ?

Qui sera intéressé à relever les défis de l'agriculture moderne ?

Entre les mains de qui sera notre agriculture ?

Nous avons su, à travers ces années, prendre les occasions qui se sont présentées à nous. La génétique, les modèles de production adaptés, les moulées multiphases et l'ajout de la phytase dans les moulées font en sorte qu'ils contribuent à diminuer les quantités de rejets en phosphore dans l'environnement.

Nous avons toujours travaillé en respectant l'environnement avant même que la réglementation nous y oblige.

Cependant, le MAPAQ et le MENV avaient la documentation nécessaire pour valider si le producteur était conforme par rapport à son certificat d'autorisation. Est-ce qu'ils ont su faire respecter les règles environnementales ? NON

À qui la faute !

En terminant, je tiens à vous remercier de l'attention portée à mon égard et envers mon entreprise. Je souhaite continuer à vivre de ce beau métier, et ce, toujours en respectant l'environnement. Une réglementation connue et respectée de tous sera pour moi une belle façon de vivre en harmonie avec la société.